

A trop vouloir tirer sur la corde...

Jusqu'à présent le professionnalisme des agents, leur volonté de bien faire, de s'impliquer dans leur métier et de rendre un service public de qualité, passaient avant leurs conditions de travail déjà en totale régression.

Mais la coupe a débordé car depuis la désorganisation du service, de plus en plus les agents doivent :

- travailler toujours plus pour gagner moins,
- augmenter leur charge de travail due à la réduction récurrente des effectifs,
- perdre leurs savoirs-faire,
- travailler en mode dégradé par trop de gestion administrative et

d'urgences permanentes,

- appliquer la réglementation toujours à minima,

- s'adapter aux contraintes techniques des métiers de l'éclairage, mais oublier que c'est toujours au détriment de leurs conditions de travail.

- faire des semaines complètes de nuit finissant à 5h du matin sur 4 jours et à 1h le vendredi ! Le tout pour 110€ brut (environ 80€ net) d'indemnité par semaine !!!

De qui se moque-t-on ?

Ceux qui se gargarisent de la qualité de l'éclairage de la ville de Lyon feraient bien de se préoccuper de la qualité de vie et du

bien être au travail de leurs personnels ! Le rendu nocturne des rues et des sites seraient plus valorisant pour la Mairie.

Pour toutes ces raisons, la CGT, avec les agents, a déposé un préavis de grève du 18 au 21 février 2020, de 1h à 24h.

Nous vous appelons bien sûr à suivre une nouvelle fois le mouvement, pour stopper les régressions et être acteur de l'avenir de l'éclairage public.

Rendez-vous mardi matin 18 février, pour une grande assemblée générale où tous ensemble nous débattons de tous ces points et construisons notre avenir (Lieu et heure à définir ensemble).

Rejoignez la CGT pour défendre le service public nos emplois et nos conditions de travail !



cgtvillede lyon.fr

facebook : CGT-de-la-ville-de-Lyon

10 rue Joseph Serlin 69001 LYON tél 04 72 10 39 46